

# Inscription en Première technologique **STI2D, STL, STMG(\*)**

## Candidature

La **fiche de candidature** (*disponible courant avril*) devra être retirée dans l'établissement d'origine et sera renseignée par la famille.

La procédure d'affectation est informatisée.

C'est l'établissement d'origine qui saisira dans un logiciel d'affectation les vœux formulés par la famille du **06 mai au 06 juin 2025**.

## Mode de sélection

L'établissement d'origine saisira dans l'application informatisée (Affelnet) les moyennes des notes des deux trimestres de la seconde :

- Français, Histoire-Géo (Coefficient 1)
- Maths, Sciences (SVT, Physique Chimie) (Coefficient 1)
- LV1 (Coefficient 1)

Les **élèves de Bréquigny** sont prioritaires uniquement pour les séries STI2D et STL, et les élèves extérieurs sont affectés en fonction des places disponibles.

**(\*) Un vœu vers une 1STMG ne vaudra pas automatiquement affectation. Les élèves de 2<sup>NDE</sup> GT de l'établissement et du réseau établissement sont étudiés.**

## Résultats

Les **résultats de l'affectation** seront publiés sur EDUCONNECT/service en ligne le **27 juin 2025 à partir de 17h30**. Pour consulter les résultats, vous devrez vous munir de votre identifiant et de votre mot de passe.

## Notifications aux familles

Les notifications d'affectation seront adressées aux familles à **partir du 26 juin 2025** ainsi qu'un dossier d'inscription, sous réserve d'un avis de passage favorable dans la série technologique demandée.

## Inscription au lycée Bréquigny

L'inscription définitive aura lieu les **1 et 2 juillet**. Les modalités d'inscription vous seront précisées sur le site du lycée Bréquigny, <http://www.lycee-brequigny.fr/> à la **rubrique « Inscription »** et via EDUCONNECT/service en ligne.